

Commune de VEZELS-ROUSSY
20 route des Vallées
15130 VEZELS-ROUSSY

Envoyé en préfecture le 28/01/2025
Reçu en préfecture le 28/01/2025
Publié le
ID : 015-211502570-20250123-DEB_2025_02-DE

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-GERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY**

Séance du 23 janvier 2025

Délibération n° DEB_2025_02

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 14 janvier 2025

Présent(s) : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie,

Absent(s) : MAX Pablo, LESCURE Céline qui a donné pouvoir à ROUMANIOL Jacques, PEPIN Monique qui a donné pouvoir à TOURLAN Jean-Luc, PRADAL Stéphanie,

Secrétaire de Séance : ROUMANIOL Jacques

Objet de la délibération : TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS

DELIBERATION

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Le Maire, expose à l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité (ou de l'établissement), sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

DECISION

Où l'exposé de monsieur le maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- APPROUVE le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 23 janvier 2025
Tel que présenté en annexe de la présente délibération,
- PRECISE que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs Sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente,
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

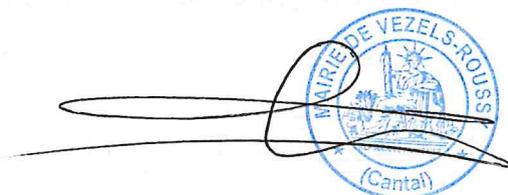
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire le : 23 janvier 2025
Reçu en préfecture le : 28 janvier 2025
Publié ou notifié le : 28 janvier 2025

Envoyé en préfecture le 28/01/2025
Reçu en préfecture le 28/01/2025
Publié le
ID : 015-211502570-20250123-DEB_2025_02-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 23 janvier 2025

Le Maire
Jean-Luc TOURLAN



Le secrétaire de séance
Jacques ROUMANIOL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jacques Roumaniol', written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 28/01/2025
 Reçu en préfecture le 28/01/2025
 Publié le
 ID : 015-211502570-20250123-DEB_2025_02-DE



TABLEAU DES EFFECTIFS VEZELS-ROUSSY

Tableau des effectifs au : 23/01/2025

SERVICE	EMPLOI	N° DE POSTE	FILIERE	Cadre d'emploi	Grade Mini	GRADE Maxi	Cat.	TC/TNC	Emploi créé	Emploi affecté	Emploi vacant	TITULAIRE	CONTRACTUEL
Services Techniques	Agent de service polyvalent en milieu rural	11	TECHNIQUE	Adjoint technique/Agent de maîtrise	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	C	TC	1	1	0	1	0
Service administratif	Secrétaire général de mairie	14	ADMINISTRATIVE	Rédacteur	Rédacteur	Rédacteur principal 1ere classe	B	TNC	1	1	0	1	0
									2	2	0	2	0

